

BONJOUR

Le Ptit

- Nouveau site internet de la Communauté de communes
- L'édition 2011-2012 de "Saint-Junien pratique" arrive
- 17 et 18 septembre : le Forum des associations

- L'Orchestre municipal d'harmonie fête ses 40 ans
- Bourse d'échanges du CVAM les 1 et 2 octobre
- Portes ouvertes à la Médiathèque les 17 et 18 septembre

EDITO

Les feuillets politico-juridiques du début de l'année ne doivent pas nous faire oublier les difficultés actuelles et à venir auxquelles la plupart de nos concitoyens, surtout les plus fragiles, sont confrontés.

Depuis 2008, les soubresauts de la crise financière n'en finissent pas de malmener l'économie mondiale. A l'époque, le Président de la République avait pourtant assuré que "le marché" ne gouvernerait plus le monde. Force est de constater aujourd'hui que rien n'a été fait pour le maîtriser. Pire, c'est lui qui dicte les plans d'austérités qui fleurissent d'Athènes à Washington, en passant par l'Espagne, l'Italie et aujourd'hui la France.

Car c'est bien d'austérité dont il question dans le "plan anti-déficit", présenté fin août par le gouvernement et qui, dit-il à mots voilés, annonce des mesures plus drastiques encore dans les années à venir.

Ne nous y trompons pas, le gadget qui consiste à faire payer une petite contribution aux plus hauts revenus, ne représente qu'une infime partie des cadeaux qui leurs ont été faits depuis 2007. Il ne masquera pas le fait, qu'une fois de plus, ce sont les revenus modestes et les classes moyennes qui sont appelés à payer la facture.

Les promesses sarkosystes ont fait long feu. Il n'y a rien à attendre de ce côté-là.

Pierre Allard, maire

ZOOM

L'Orchestre municipal d'harmonie a 40 ans

L'Orchestre municipal d'harmonie, né en 1971 de la fusion de deux sociétés musicales, "l'Espérance" et "l'Avenir musical", fête ses quarante ans cette année.

Dans ce cadre, une exposition réalisée par les Archives municipales, retraçant l'histoire de la formation musicale, est visible jusqu'au 18 septembre à la Maison des consuls.

Plus de 300 élèves, anciens et actuels, de l'harmonie se sont retrouvés le samedi 10 septembre pour une soirée fraternelle. Spectacles et concerts marqueront l'événement dans les jours qui viennent, notamment lors des journées du patrimoine (voir page 2).

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • septembre 2011 • N° 101



Ecole buissonnière pour Chantemerle

L'année scolaire qui débute sera marquée par les travaux de rénovation et d'agrandissement du groupe scolaire Chantemerle. Le chantier doit démarrer avant l'hiver et nécessite le transfert de l'école maternelle à l'Accueil de loisirs.

Depuis la rentrée, élèves et enseignants de la maternelle Chantemerle font l'école buissonnière au centre de loisirs du Châtelard. Ils y passeront toute l'année scolaire, le temps que les travaux de réaménagement de leur école soient réalisés. L'ensemble du groupe scolaire est concerné par la réhabilitation mais c'est la maternelle qui va bénéficier des principales opérations. Une nouvelle cantine verra en effet le jour dans un nouveau bâtiment qui sera relié par un préau à la bâtisse existante. Cette dernière sera entièrement réaménagée : remplacement de l'ancienne cantine par une salle d'accueil périscolaire ; agrandissement et rénovation des classes, du dortoir et du bureau de la directrice ; réfection du couloir, des sanitaires et de la salle de jeux ; repri-

se de l'électricité, du chauffage, de la couverture... Un effort particulier sera porté sur l'accessibilité des personnes handicapées et sur la signalétique. Pour la nouvelle cantine, la qualité énergétique a été particulièrement travaillée et le bâtiment sera classé BBC (bâtiment basse consommation).

Côté école élémentaire, il s'agira de rénover l'ensemble du bâtiment en traitant notamment les problèmes d'humidité par le drainage du terrain à l'arrière du bâtiment, la reprise de l'étanchéité des toitures et la rénovation des couvertures ainsi que par la pose d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée). Les travaux devraient commencer courant novembre et durer cinq à six mois. Leur coût est d'un million d'euros hors taxes. Le transfert de la maternelle au

Châtelard a conduit à une légère modification des horaires de classe afin de permettre à la navette qui conduit les enfants du groupe scolaire au centre de loisirs, d'effectuer le trajet. Bien entendu, les parents peuvent déposer et reprendre leurs enfants directement au Châtelard.

Rentrée tranquille

Pour le reste, la rentrée scolaire s'est déroulée plutôt tranquillement dans le primaire, avec des effectifs stables et sans ouverture ni fermeture de classe. Seuls quelques mouvements sont intervenus au sein du corps enseignant. Ainsi, à l'école de la République, Mme Müller et M. Dagoury ont pris leur retraite et ont été respectivement remplacés par Mme Martinez et M.

Laleu. A l'école Joliot-Curie élémentaire, M. Laleu est remplacé par M. Restoin ; quant à M. Soury, il quitte son poste de directeur pour la commune de Rochechouart ; il est remplacé par Mme Coindeau. Enfin, l'école Cachin accueille Mme Cozete en lieu et place de Mme Castanet.

Travaux d'été

Durant les vacances, les services techniques municipaux ont réalisé différents travaux dans les écoles avec notamment la réfection d'un bureau et des sanitaires à l'école Cachin et la fermeture complète de la couverture du préau de Joliot-Curie maternelle.

VITE DIT

VIENNE GLANE

La Communauté de communes Vienne Glane a mis en ligne son nouveau site internet début juillet. Il donne une vision claire du territoire et des 8 communes qui le composent. Les informations concernant l'environnement, l'économie, les loisirs, le tourisme, l'actualité, les marchés publics, et le fonctionnement de la communauté de communes sont consultables. www.cc-vienneglane.fr.

BRIDGE

Le Bridge club de Saint-Junien organise son tournoi annuel les 1^{er} et 2 octobre, à la Salle des fêtes. Tournoi mixte (paires dames acceptées), samedi à 14h15 ; tournoi open, le dimanche à 14h15. Un lot à chaque participant. Inscriptions avant le 29 septembre au 06 78 54 88 95, 05 55 03 08 53 ou 06 20 69 45 93.

GUIDE PRATIQUE

L'édition 2011-2013 de "Saint-Junien pratique" sera disponible fin septembre. Toutes les informations (ou presque) concernant la vie quotidienne figurent dans le guide pratique qui fait aussi la part belle à l'information associative. Chacun pourra se le procurer gratuitement à l'accueil de la mairie et chez les entreprises partenaires.

DROITS DES FEMMES

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles assure une mission d'intérêt général d'accès aux droits et à l'égalité. Il développe des actions d'information, de sensibilisation et de formation. Une permanence se tient à la Maison du droit, 16bis, avenue Gustave Flaubert le 4^{ème} vendredi du mois de 14 heures à 17 heures. Les rendez-vous se prennent au 05 55 33 86 00.

MODE

Le samedi 24 septembre vers 15h, l'Association des commerçants, Saint-Junien, Cœur de ville, propose un défilé de mode intitulé « Les cols chics », dans et autour de la Halle aux grains. Le Conservatoire Vivant des Arts Mécaniques s'associe à cette action en véhiculant les mannequins et en exposant des voitures anciennes sur la Place Roche.



Exceptionnellement, à l'occasion des Journées du patrimoine, le public pourra découvrir les terrasses de l'Abbaye de Saint-Amand en cours de rénovation.



AU DOS

La saison 2011-2012 de la Mégisserie débute le mardi 13 septembre. Musique, danse, théâtre sont au programme des premiers spectacles.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugeroux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

L'opposition municipale a voté contre la fusion de la CdC Vienne Glane avec la CdC du pays de la météorite car elle aurait des conséquences particulières néfastes.

Conséquences particulières néfastes

a) Le nombre de conseillers communautaires qui est de 33 pour la CdC Vienne Glane sera ramené à 31 pour la CdC fusionnée (13 communes). Sur ces 31 conseillers communautaires, 15 seront de la commune de Saint-Junien qui sera quasiment majoritaire à elle seule.

Ce fait ajouté à la non représentation de plusieurs communes dans le bureau est un risque grave de déséquilibre.

b) Cohérence perdue : La CdC Vienne Glane a été construite sur un territoire administratif, économiquement et humainement cohérent. La CdC fusionnée perdra cette cohérence sur bien des aspects. Quels peuvent être par exemple les intérêts locaux communs des habitants de Javerdat avec ceux des Salles-Lavauguyon ?

Notre majorité municipale, toujours prête à dénoncer l'éloignement des élus et des citoyens et le principe de la qualité des relations humaines vient de prendre, en émettant un avis favorable à la fusion, une décision contraire aux principes qu'elle prétend défendre quand d'autres les transgressent. Le manque de cohérence de la majorité municipale est une contradiction supplémentaire entre les principes mis en avant et la réalité de son fonctionnement.

De tout cela, nous le craignons, vous subirez et les citoyens des petites communes plus encore, et paierez les effets. Cela coûtera cher !

On vous aura prévenus mais vous en souviendrez-vous ?

Rue Jean-Jaurès

La fin de notre trop long article, de ce fait tronçonné entre le numéro de 07 et celui de 09 nous laisse la place de quelques mots que nous consacrons aux travaux de la rue Jean Jaurès.

La municipalité a pris la décision regrettable d'abattre 77 beaux tilleuls mais a omis de faire disparaître les disgracieux poteaux électriques en enterrant les lignes, ce qui aurait pu être fait en accord avec ERDF.

Le maire a promis que les tilleuls seraient remplacés (il va falloir du temps...) et on espère que les nouvelles plantations de la rue Jean Jaurès auront un meilleur sort que celles faites au stade pour remplacer les arbres abattus ; la plupart des arbres plantés en « remplacement » sont en effet morts...

Il serait plus « écolo » de conserver des arbres adultes plutôt que de les couper pour replanter de jeunes arbres qui ne seront majestueux que dans de nombreuses années.

Alain Auriat
Anne-Marie Saraben
Anne Byche
Elus de la liste «Saint-Junien Autrement»

17 et 18 septembre

Forum des associations

Les 17 et 18 septembre, la municipalité invite le public à venir à la rencontre du monde associatif, salle des Congrès du Châtelard. Tous les cinq ans, la ville organise le Forum des associations, une occasion unique de découvrir le panel d'activités que proposent les associations de Saint-Junien.

Sportives, culturelles, caritatives, à caractère social ou de loisirs, c'est au quotidien que les associations interviennent dans la vie locale. Imaginez un peu la ville sans le marché aux fleurs, sans les fêtes artisanales, sans le salon des vignerons, sans Légend'air, sans les clubs de sports, sans les Ostensions, sans les soutiens et les secours apportés aux plus fragiles, sans les conférences, expositions, spectacles, animations proposés par les associations. La vie n'aurait



Le Forum 2006

plus du tout le même goût. Près de 400 manifestations diverses sont organisées chaque année. Formidable creuset d'initiatives, de talents, de passions, le monde associatif est aussi l'espace de rencontre, de solidarité,

de partage indispensable à la cohésion sociale. C'est toute cette richesse qui sera mise en évidence durant deux jours lors du Forum. Ce sera aussi le lieu pour saluer l'engagement de tous les béné-

voles sans lesquels rien ne serait possible.

Avec le Forum, la municipalité souhaite mettre en lumière le dynamisme des associations. Un coup de projecteur ponctuel qui s'ajoute aux aides multiples que la commune leur apporte régulièrement : prêt de locaux, d'équipements, soutien logistique et administratif, subventions (environ 520 000 € par an, hors CCAS et ACAS).

Tout au long du week-end, le service Animations de la ville, réservera quelques surprises aux visiteurs. L'entrée est gratuite. La manifestation est labellisée "2011, année européenne du bénévolat et du volontariat".

Journées du patrimoine De Saint-Amand à la Médiathèque

Diverses manifestations sont organisées à Saint-Junien les 16, 17 et 18 septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Saint-Amand. Il sera possible de visiter les terrasses de l'abbaye de Saint-Amand actuellement en cours de rénovation. Des visites guidées et gratuites du site sont proposées (rendez-vous à l'auberge de jeunesse) : vendredi 16 septembre, premier départ à 18h00, dernier départ à 19h30 ; dimanche 18 septembre, premier départ à 10h00, dernier départ à 11h30

Les Bâtiments historiques seront ouverts au public les deux jours de 10h00 à 19h00 : Collégiale, Chapelle du Cimetière, Chapelle Notre Dame, Abbaye de Saint-Amand, Chalet Corot, Cave voutée de la mairie (Entrée libre). **Sculpture.** A la Halle aux grains,

les 17 et 18 septembre, des ateliers d'initiation seront animés par Barbara Soïa de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Prix : 50€ par journée+7€ de terre par jour et par personne. Inscription auprès de la Mairie au 05.55.43.06.90.

L'Orchestre municipal d'harmonie fête son quarantième anniversaire. Il propose un concert du "Brass band AEOLUS", vendredi 16 septembre à 20h30 à la Mégisserie. L'Orchestre d'harmonie se produira pour sa part samedi 17 septembre à 20h30, à la Mégisserie.

Déambulations théâtrales sur le thème de Corot, au site Corot, en compagnie des comédiens diplômés de l'Académie - Ecole Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin, samedi 17 septembre de 14h30 à 16h30. **Circuit des traditions populaires** sur le thème des Bonnes



Fontaines. Dimanche 18 septembre, départ à 15h00 devant l'Office de tourisme pour une

pèlerinage en ville. Prévoir 2 heures de marche. Information à l'Office de tourisme.

Portes ouvertes à la Médiathèque

Cinq mois après la réouverture de ses locaux rue Jean-Teilliet, la Médiathèque municipale organise des journées portes ouvertes les 17 et 18 septembre. Le public pourra découvrir les espaces réaménagés, le fonctionnement de la Médiathèque et les services qu'elle propose. Des ouvrages remarquables seront exposés, des contes seront lus aux enfants les après-midi, le circuit du livre dans une bibliothèque sera expliqué.

Pendant ces deux jours, l'inscription sera gratuite pour les nouveaux lecteur. Ces journées marqueront la mise en place des nouveaux horaires d'ouverture le samedi, à savoir de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Portes ouvertes - samedi 17 septembre de 9h00 à 18h00 - dimanche 18 septembre de 14h00 à 17h00.

Saison 2011-2012 à La Mégisserie

Ouverture en fanfare

La Mégisserie ouvre sa saison le mardi 13 septembre à partir de 19h30. Au programme, en soirée, à 21h00, "Le banquet de la Sainte-Cécile", un spectacle de théâtre musical de Jean-Pierre Bodin, présenté dans le cadre du quarantième anniversaire de l'Orchestre municipal d'harmonie (entrée 6€). Cet anniversaire donnera lieu à 2 autres concerts (voir ci-dessus).

En septembre et octobre, le Pôle culturel propose cinq autres spectacles :

Vendredi 30 sept à 20h30 : L'Orchestre de Limoges et du Limousin, dirigé par Jean-Michel Lavoie et le trompettiste Ibrahim Maalouf interpréteront trois pièces : Métamorphose, d'Ibrahim



Ibrahim Maalouf - photo Arnaud Weil

Maalouf (création) ; Concerto pour orchestre à cordes de Nino Rota ; Symphonie n° 41 « Jupiter » en ut majeur K 551 de

Mozart.

Mardi 04 octobre à 20h30 : spectacle de danse dans le cadre des Francophonies en Limousin, avec "Où vers ?" par la Cie Banninga (Congo), chorégraphie de DeLaVallet Bidiefono.

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 octobre : Théâtre à domicile avec "BiP BiP Lecture", par la Cie Udre Olik.

Vendredi 21 octobre à 20h30 : Ciné-théâtre-concert avec "L'éternelle fiancée du Dr Frankenstein" par la, Cie La Cordonnerie.

Samedi 29 octobre à 20h30 : Théâtre avec "La vie va où ?" de Michèle Guigon.

Renseignements et réservations au 05 55 02 87 98.

ESSENTIEL VILLE

Agenda

Jusqu' au 19 septembre : Exposition "Corps et âmes", sculptures de Barbara Soïa, peintures de Yarek Godfrey, à la Halle aux grains.

Jusqu' au 18 septembre : Exposition 40ème anniversaire de l'Orchestre municipal d'harmonie, à la Maison des consuls. **13 septembre :** Théâtre musical "Le banquet de la Sainte-Cécile", à 20h30 à La Mégisserie. Rens au 05 55 02 87 98.

15 et 16 septembre : Braderie de vêtements du Secours populaire, de 9h30 à 17h30, Salle Amédée-Burbaud.

Du 16 au 18 septembre : Journées européennes du patrimoine (programme ci-dessus).

17 et 18 septembre : Forum des associations, Salle des Congrès.

17 septembre : Concert de l'Orchestre municipal d'harmonie. Gratuit sur réservation à La Mégisserie au 05 55 02 87 98.

25 septembre : "1,2,3 Rando",

ENTRE
La mairie effectue-t-elle la destruction des nids de frelons au domicile des particuliers ?
LPB : Non, les particuliers sont tenus de contacter personnellement les entreprises chargées de cette mission. Les pompiers quant à eux, interviennent uniquement sur le domaine public.

L'arrêté de restriction d'arrosage est-il toujours en vigueur en Haute-Vienne ?

LPB : A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'arrosage, le prélèvement d'eau, le remplissage des piscines, etc, étaient toujours réglementés.

Pourquoi la Chapelle Notre Dame du Pont était-elle fermée cet été ?

LPB : Des travaux de restauration du portail de la Chapelle Notre Dame du Pont sont en préparation et conduisent à la fermeture momentanée de l'édifice. Il est cependant possible de le visiter pendant les journées du patrimoine les 17 et 18 septembre prochains.

Peut-on obtenir une carte d'accès à la déchetterie en cours d'année ?

LPB : Oui, il suffit de se rendre 5, quai des Mégisseries dans les locaux de la Communauté de communes Vienne Glane, muni d'un justificatif de domicile. Les bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h. La déchetterie, quant à elle, est ouverte toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Quand disparaîtra le dépôt de végétaux et de souches aux Gouttes, près de la nouvelle gendarmerie ?

LPB : Ce dépôt était nécessaire pour les travaux de la gendarmerie. Il sera détruit avec l'achèvement du chantier.

NOUS